



# Fiche de poste n°FPS0127-V2

## PSYCHOLOGUE

### Unité d'Hospitalisation Psychiatrique

#### 1 – Définition :

La fiche de poste doit être lue avec la fiche métier.

<http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/spip.php?page=fiche-metier&idmet=17>

#### 2 – Conditions d'exercice :

Le psychologue s'inscrit dans le projet du pôle, il accepte de réaliser ses interventions en fonction de l'organisation instituée.

Il est placé sous la responsabilité du médecin coordonnateur de pôle avec lequel il réalisera chaque année un entretien d'évaluation.

**Lieu d'exercice de l'activité :** L'Unité d'Hospitalisation Psychiatrique du Pôle Dunois Perche (UHP-CPB) et l'antenne de consultation et CATTP « Les Vallées »

**Répartition de temps d'activité :** 50% à l'UHP-CPB et 50% aux Vallées

#### Horaires-Roulements-Rythme de travail :

Le psychologue travaille sur une amplitude quotidienne de 7H40

<b>MISSIONS particulières</b>	<b>COMPÉTENCES particulières</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- participation à l'établissement en équipe pluridisciplinaire d'un projet thérapeutique individualisé avec la personne soignée en intégrant son entourage.</li><li>- Participation et/ou élaboration d'activités thérapeutiques et, notamment, de prises en charge de groupe, soit au sein de l'unité d'hospitalisation, soit en CATTP.</li><li>- Pratique de l'entretien individuel (psychothérapie)</li><li>- Passation de tests projectifs ou cognitivo comportementaux avec rédactions de bilan psychologiques concourant au diagnostic</li><li>- Participation régulière et active aux différentes réunions organisées dans le pôle qu'elles soient cliniques, de régulation d'équipe ou de pôle</li><li>- Tenue du planning personnel en utilisant le logiciel « octime »</li><li>- Participation à la vie institutionnelle à travers des groupes de travail</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Avoir le sens de l'organisation et un esprit d'initiative.</li><li>- Posséder une connaissance précise des limites de sa fonction et s'intégrer dans une dimension pluridisciplinaire.</li><li>- Accepter les décisions prises en équipe et les appliquer</li><li>- Avoir la capacité de rendre compte de son activité au bénéfice des patients (dossier patient informatisé, rapport d'activité)</li><li>- Approfondir ses connaissances en fonction des projets de service</li><li>- être motivé pour s'informer et se former à travers l'utilisation des outils à disposition: <i>Alexandrie Web, intranet, internet...</i></li><li>- Initier et participer à la prise en charge de la famille et de l'entourage dans le cadre du projet thérapeutique.</li><li>- Respecter le cadre institutionnel et les projets de service, de pôle et d'établissement.</li></ul>

#### 3 - Relations professionnelles spécifiques :

Médecin(s), Psychologue(s), Cadre de santé de l'UF, cadre de santé supérieur du Pôle, Aides-soignants, partenaires institutionnels et extérieurs.

#### Siège social

32 rue de la Grève  
28800 Bonneval

tél. 02 37 44 76 00  
fax. 02 37 44 76 82  
[www.chenriey.fr](http://www.chenriey.fr)